

742

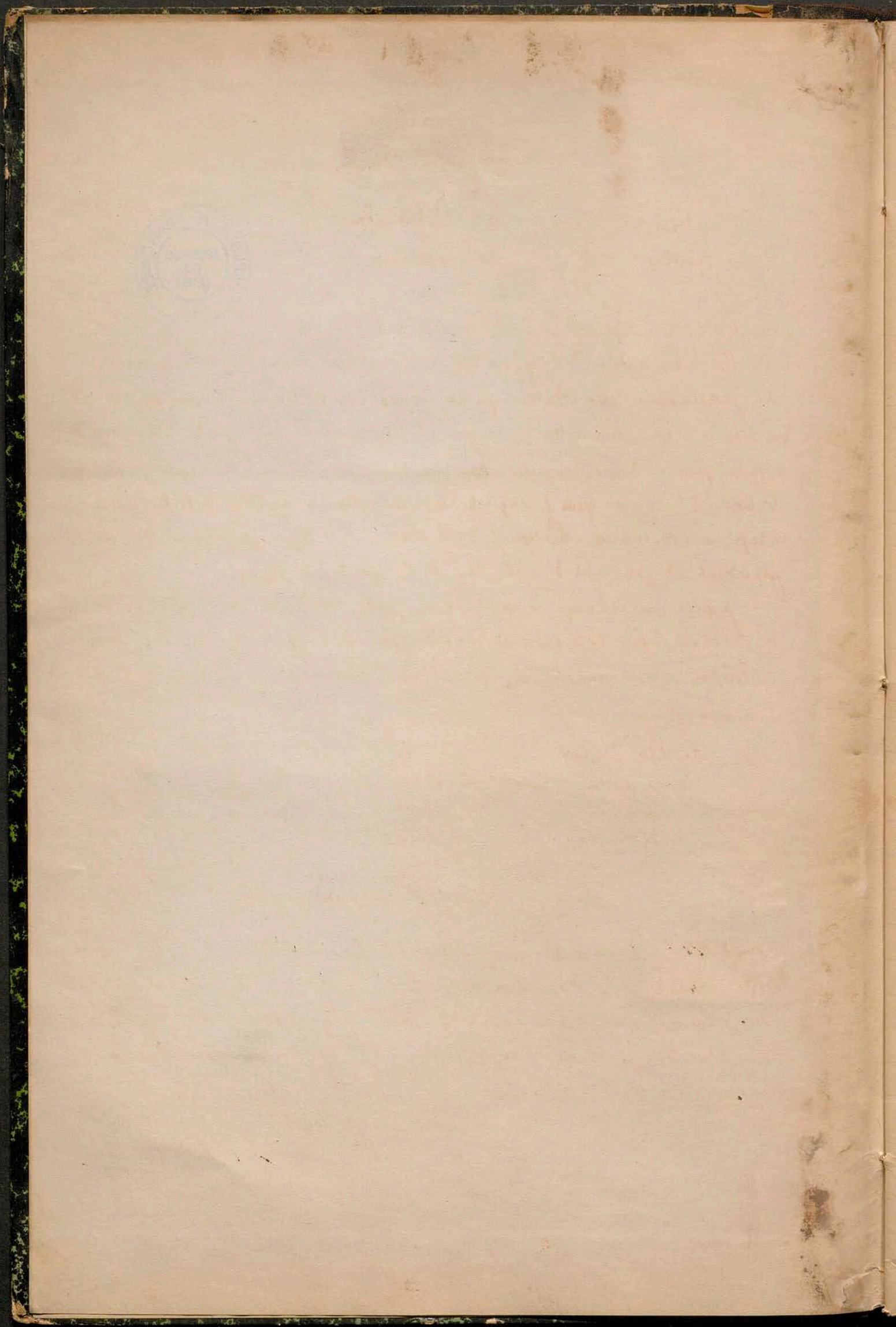
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de M. Cachet, ayant pour objet de compléter la loi du 28 juin 1913, en ce qui concerne la compétence des notaires du canton de la Ferté-Macé (Orne). (N° 435, année 1913.)

(Nommée le 23 décembre 1913.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : RICHARD.
- 2^e — BLANC. *Président*
- 3^e — GUILLIER.
- 4^e — CACHET.
- 5^e — VINCENT.
- 6^e — Théodore GIRARD.
- 7^e — Laurent THIÉRY.
- 8^e — JEANNENEY. *Secrétaire*
- 9^e — Paul LE ROUX.

44

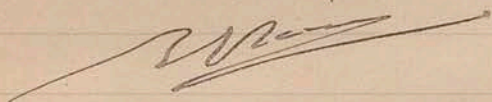


1
Séance du 24th 1913

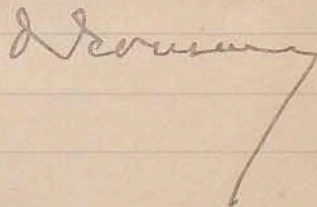
Président d'age. M^r Blaise
Secrétaire d' M^r Jeunevey.

Le Bureau d'age est maintenant à tête défective.
M^r Cachet, auteur de la proposition en ce pos- Bouzias et la germe.
M^r Jeunevey fait observer que la disposition contenue à la proposition est
doublement exceptionnelle en ce que 1^o elle aura pour effet d. donner à des
notaires privés d'attributions dans un seul commun d'un autre canton que
celui 2^o en ce qu'elle a pour effet de réserver sur un article de loi qui a
créé un commun de la loi de l'ore. Il est en ce avant de créer ce
président d'age et d'attributions dans le cadre du Bureau
après un échange d'opinion avec M^r Cachet général. Viennent
à l'ordre. Le commun de la loi de l'ore sera
attribué à un particulier sans et l'âge d'âge président l'âge
la consigne

Le Président



Le Secrétaire



Séance du 12 Mars 1914

La Commission s'est réunie le 12 Mars
et après avoir entendu M^r Lafarge de Secoury.
M^r Cachet, auteur de la proposition se
rendant à ses arguments sur la teneur
de la proposition

